

Mémoire présenté par : La Chambre de commerce du Canada

Liste des recommandations

Commerce international

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral continue de chercher à obtenir une exemption permanente des tarifs douaniers imposés actuellement par les États-Unis sur les exportations d'acier et d'aluminium, qu'il surveille les questions de transbordement et de détournement et qu'il conclue le plus rapidement possible une entente de modernisation de l'ALENA qui défend les intérêts des exportateurs canadiens.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral ratifie promptement l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste.

Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral alloue plus de financement du plan fédéral d'infrastructures à long terme au Fonds national des corridors commerciaux pour aider à répondre à la demande de projets d'infrastructures favorisant les échanges commerciaux au Canada.

Recommandation 4 : Que le gouvernement fédéral améliore les programmes actuels pour offrir des débouchés internationaux aux PME en leur assurant l'accès au personnel du Service des délégués commerciaux et des communications efficaces avec celui-ci.

Réglementation

Recommandation 5 : Que le gouvernement actuel redouble ses efforts pour moderniser les règles du commerce interprovincial par l'entremise de l'Accord de libre-échange canadien.

Recommandation 6 : Que le gouvernement fédéral réunisse un groupe de travail formé de représentants du gouvernement et des entreprises chargés d'améliorer les outils, ou d'en créer de nouveaux, pour réduire le fardeau réglementaire cumulatif des entreprises canadiennes et lutter contre l'application inégale des directives et des pratiques exemplaires par les autorités réglementaires.

Recommandation 7 : Que le gouvernement fédéral inclue des évaluations de l'incidence économique dans les mandats des autorités réglementaires de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Recommandation 8 : Que le gouvernement fédéral fournisse un point de contact unique aux PME pour les aider en matière de réglementation et de conformité.

Taxes

Recommandation 9 : Que le gouvernement fédéral revoit le système fiscal canadien de fond en comble en se concentrant sur la création d'un mélange fiscal qui améliorera la compétitivité des entreprises et réduira le fardeau administratif fiscal.

Recommandation 10 : Que le gouvernement fédéral accorde promptement la déduction pour amortissement accéléré à tous les secteurs de l'économie.

Recommandation 11 : Que le gouvernement fédéral fasse appel aux PME à l'intérieur d'un organisme consultatif en matière de régime fiscal, incluant l'élaboration de rapports annuels des changements appliqués et des progrès accomplis.

Innovation

Recommandation 12 : Que le gouvernement fédéral adopte un système de « boîte d'innovation » qui réduirait le taux d'imposition des sociétés sur leurs revenus provenant d'inventions brevetées et d'autres produits, services ou procédés nouveaux ou améliorés qui sont liés à la propriété intellectuelle et qui ont été conçus au Canada.

Recommandation 13 : Que le gouvernement fédéral fournisse aux investisseurs un crédit d'impôt remboursable de 30 % à hauteur de 200 000 \$ sur les entreprises de technologie, qu'il crée un crédit d'impôt remboursable de 15 % sur les entreprises en démarrage pour les investisseurs providentiels, qu'il fournisse une exemption fiscale sur les gains en capital de risque et qu'il rende des actions accréditatives disponibles pour tous les types d'entreprises spécialisées en technologie.

Recommandation 14 : Que le gouvernement fédéral double la taille du Plan d'action sur le capital de risque à 800 millions de dollars et qu'il envisage d'instaurer un plafond de 6 % sur le rendement des investissements publics.

Ressources humaines

Recommandation 15 : Que le gouvernement fédéral améliore l'information sur le marché du travail et la précision des données locales sur les occasions d'emploi et les demandeurs d'emploi; et qu'il mette en œuvre un cadre de mesure des compétences qui ne tient pas seulement compte des titres de compétence.

Recommandation 16 : Que le gouvernement fédéral renforce ses initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre, notamment en élargissant en permanence le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, qu'il élargisse le programme Emplois d'été Canada et les programmes de soutien de l'apprentissage intégrés au travail en y accueillant tous les étudiants sans considération de leur âge, de leur nationalité ou de leur domaine d'études, qu'il modernise le Programme des travailleurs étrangers temporaires et qu'il améliore les normes de service d'Emploi et Développement social Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Recommandation 17 : Que le gouvernement fédéral continue de consulter tous les intervenants pour veiller à ce qu'un éventuel programme national d'assurance-médicaments soit axé sur la correction des lacunes actuelles, sans affaiblir ni reproduire le travail qu'accomplissent déjà les assureurs et le secteur privé pour fournir des avantages sociaux aux employés.

Message central du Mémoire

L'amélioration de la compétitivité du Canada doit être la priorité la plus urgente du gouvernement. Dans un paysage économique en évolution, le Canada doit mettre en œuvre des stratégies pour faire croître nos entreprises, encourager les investissements et protéger nos intérêts économiques et notre prospérité.

Étant donné l'incertitude économique qui règne à l'échelle mondiale, les gouvernements et les entreprises du Canada doivent privilégier des mesures qui vont favoriser la croissance de nos entreprises et leur compétitivité au Canada et à l'étranger. L'économie canadienne profiterait énormément de politiques de réduction du coût des affaires pour toutes les entreprises canadiennes. Ces politiques favorables à la croissance devraient entre autres fournir des outils pour encourager les investissements commerciaux, récompenser les PME pour leur entrepreneuriat et promouvoir l'expansion internationale.

La Chambre de commerce du Canada recommande que le gouvernement fédéral se concentre sur les cinq aspects clés qui suivent pour aider les entreprises canadiennes à prospérer dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle : le commerce international, la réglementation, les taxes, l'innovation et les ressources humaines.

Commerce international

Puisque les États-Unis sont la destination de 76 % des exportations de marchandises canadiennes et de 55 % des exportations de services, le maintien de l'accès libre et ouvert est essentiel à la prospérité économique du Canada. La renégociation en cours de l'Accord de libre-échange nord-américain suscite de l'incertitude pour les entreprises qui dépendent des chaînes d'approvisionnement transfrontalières. Le gouvernement doit absolument profiter de cette occasion de moderniser l'accord pour faciliter les affaires au XXI^e siècle.

L'imposition par l'Administration Trump de droits de douane sur les produits d'acier et d'aluminium importés est à la fois illégale et injustifiée. Nous appuyons les efforts du gouvernement pour obtenir une exemption entière et permanente pour le Canada. À la lumière de ces droits de douane et de l'impact de la production excédentaire à l'échelle mondiale, le gouvernement doit prévenir la protection contre le transbordement et le détournement des produits des pays tiers.

Bien que les États-Unis vont demeurer notre plus important marché d'exportation dans un avenir prévisible, le Canada a un besoin urgent de diversifier ses marchés d'exportation. Ratifier promptement l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste créerait de nouveaux débouchés pour les exportateurs canadiens.

Les investissements dans les infrastructures qui facilitent le commerce sont ceux qui ont le plus d'impact à long terme sur la compétitivité canadienne¹. Le reconnaissant, le budget de 2017 contenait l'annonce de la création du Fonds national des corridors commerciaux doublé d'un engagement de 2 milliards de dollars sur 11 ans. Le Fonds a reçu 357 déclarations d'intérêt d'un total de 16,9 milliards de dollars en fonds fédéraux dans le cadre de son premier appel de propositions. La quantité élevée de propositions et de financement demandés manifestent un appétit énorme envers les projets d'échanges commerciaux et de transports au Canada. Avec le financement dont il bénéficie actuellement, le Fonds représente 1,1 % du financement fédéral de l'infrastructure offert dans le cadre du régime de 180 milliards de dollars sur 12 ans. La demande est claire et l'occasion y est de consacrer une part plus importante du financement fédéral de l'infrastructure au Fonds national des corridors commerciaux. Les investissements ciblés du Fonds feront circuler plus rapidement, de façon plus fiable et à moindres frais les produits, les services et les personnes vers les marchés clés du monde.

Les PME constituent 99,7 % de la totalité des entreprises canadiennes, mais elles ne contribuent que 25 % de nos exportations de biens et de services et représentent moins du tiers de notre produit intérieur brut. Le gouvernement devrait coopérer avec les administrations étrangères pour aider les PME à cerner les débouchés internationaux et à en profiter en leur donnant accès au savoir-faire en matière de conformité avec la réglementation étrangère.

Réglementation

Alors que le Canada continue de prôner la libéralisation du commerce entre les nations du monde, il est important de ne pas oublier qu'il y a encore trop d'entraves au commerce à l'intérieur du Canada. Entre autres les entraves à la libre circulation des biens et à la mobilité de la main-d'œuvre. Alors que nous nous élevons contre les pratiques protectionnistes autour du globe, il est essentiel que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour réduire les entraves au commerce à l'intérieur du Canada qui nuisent à l'expansion des entreprises et à la prospérité économique.

Au Canada, l'enchevêtrement complexe du réseau, constitué d'une superposition de règlements de tous les ordres de gouvernement, donne lieu à un environnement coûteux et incertain pour les affaires. Les États-Unis ont adopté dans les 18 derniers mois des réformes importantes de la fiscalité et de la réglementation qui invitent plus à investir chez eux qu'au Canada.

Le récent rapport de la Chambre de commerce du Canada, *La mort par 130 000 coupures : Améliorer la compétitivité réglementaire du Canada*², expose les problèmes de notre énorme fardeau réglementaire cumulatif, les divergences entre les

¹ Chambre de commerce du Canada, *Les infrastructures les plus importantes : La nécessité d'investir dans les infrastructures commerciales du Canada*, Ottawa, 2016.

² <https://regulatesmarter.com/francais/>

réglementations interprovinciales et internationales et l'incohérence de l'application des processus et des exigences par les autorités réglementaires. La réforme de la réglementation est une façon peu coûteuse d'améliorer la croissance économique et la compétitivité à long terme du Canada. Il est possible d'améliorer la réglementation de manière étendue, s'appuyant sur un groupe de travail de la compétitivité réglementaire formé de représentants du gouvernement et d'entreprises.

Nous pressons le gouvernement d'inclure des évaluations de l'incidence économique dans les mandats des autorités réglementaires de la santé. Cela aura pour effet d'enchâsser les considérations relatives à la croissance et à la compétitivité dans le régime de réglementation. L'inclusion par le gouvernement du Royaume-Uni d'un « devoir de croissance » illustre bien ce qui pourrait être fait au Canada.

Le gouvernement devrait également s'assurer que les politiques de réglementation tiennent compte des incidences sur les PME. L'interconnexion entre les divers ordres de gouvernement devrait être harmonieuse. Les politiques de réglementation doivent être souples, refléter les réalités des petites entreprises et éviter de leur imposer des fardeaux disproportionnés.

Taxes

La compétitivité fiscale canadienne s'érode rapidement. Il suffit de suffisamment de volonté politique pour que le Canada puisse créer un régime d'imposition des sociétés concurrentiel sur le plan international qui récompense l'entrepreneuriat, encourage les investissements dans les technologies, les compétences et les capacités dont les entreprises ont besoin pour croître et attirer du capital et des personnes de grande compétence de partout au monde.

La réduction spectaculaire de l'impôt et de la réglementation des entreprises par l'administration américaine actuelle a créé un environnement attrayant pour les entreprises qui veulent prendre de l'expansion ou investir. La France et le Royaume-Uni ont également entrepris de grandes réformes fiscales. En comparaison, le Canada est devenu moins concurrentiel pour démarrer une entreprise ou la faire croître. La diminution de la compétitivité fiscale affaiblit tous les aspects des échanges commerciaux du Canada, des chaînes d'approvisionnement transfrontalier aux fusions et aux acquisitions.

Réformer le régime fiscal accroîtra la compétitivité de l'économie canadienne. Des solutions innovatrices de politiques fiscales, comme rajuster l'ensemble des régimes fiscaux et les rendre plus efficaces, ainsi qu'examiner comment appliquer la taxe à la valeur ajoutée (TVA) équitablement et également entre les provinces et les secteurs dans une économie numérique peuvent aider les entreprises canadiennes à rivaliser à armes plus égales avec leurs concurrents.

Permettre aux entreprises d'imputer entièrement le coût de la machinerie et de l'équipement neufs au cours de l'année d'imposition où l'investissement est effectué stimulerait la productivité, l'investissement et l'innovation au Canada. Cela aiderait aussi les entreprises canadiennes, en particulier les PME, à entrer dans l'univers numérique en permettant une déduction pour amortissement accéléré sur les achats de logiciels et les technologies de pointe.

Innovation

L'ère numérique offre également d'énormes possibilités aux citoyens, aux gouvernements et aux entreprises du Canada. Le Canada devrait s'orienter sur la mise en œuvre de politiques d'infrastructure numérique qui facilitent le déploiement des nouvelles technologies, des inventions brevetées, de la propriété intellectuelle et des processus innovateurs.

Le Canada peut bâtir une industrie du capital de risque hautement concurrentielle et attirante pour les investisseurs avec des crédits d'impôt et des exemptions pour les investissements dans les entreprises en démarrage et autres de la technologie, incluant les PME. La disponibilité d'actions accréditives peut favoriser la croissance d'entreprises innovatrices de la technologie qui n'accumuleront pas de revenus du tout au cours des années nécessaires pour développer un nouveau produit. Le gouvernement fédéral peut supporter ces initiatives en doublant le financement du Plan d'action sur le capital de risque et en plafonnant le rendement des investissements publics.

Ressources humaines

Pour attirer les meilleurs talents, le Canada doit harmoniser ses programmes de formation avec les besoins des employeurs, répondre aux besoins de main-d'œuvre des PME pour élargir leurs activités et livrer concurrence à l'échelle internationale, et attirer des travailleurs qualifiés de partout au monde.

L'élargissement permanent du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique comblerait les besoins en main-d'œuvre dans d'autres régions mal desservies du pays. La modernisation du Programme des travailleurs étrangers temporaires en incluant un « élément d'employeur de confiance » ajouterait de la flexibilité en permettant aux employés et aux employeurs de renégocier les contrats par consentement mutuel et en exemptant les travailleurs étrangers temporaires à salaire élevé de l'exigence d'un plan de transition.

Il est possible d'améliorer le programme Emplois d'été Canada et les programmes de soutien de l'apprentissage intégrés au travail en assouplissant suffisamment les règles de durée des emplois pour répondre aux besoins des employeurs, en étendant l'admissibilité à tous les étudiants qui reviennent sans considération de leur âge ou du fait qu'ils soient Canadiens ou étrangers, et en l'appliquant aux étudiants sans tenir

compte du domaine dans lequel ils étudient. Établir des délais de traitement maximaux des documents, mettre en œuvre des formulaires de demande en ligne simplifiés, fournir des mécanismes de rétroaction pour les demandes refusées et offrir un processus d'appel pour les demandes refusées amélioreraient également les normes de service d'Emploi et Développement social Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Bien qu'aucun Canadien ne devrait être privé des médicaments ou des traitements médicaux nécessaires pour sa santé et celle de sa famille, le gouvernement fédéral devrait renforcer au lieu de remplacer le bon travail que les employeurs du secteur privé et les assureurs font actuellement pour couvrir les frais de santé et de médicaments de leurs employés.

Les régimes existants sont pour beaucoup d'employeurs des outils importants pour attirer et conserver des personnes de talent. Ces régimes offrent fréquemment d'autres avantages sociaux qui ne seraient pas – et ne pourraient pas être – inclus dans un régime national à payeur unique. En atténuer la valeur serait néfaste pour les entreprises, priverait les employés de la capacité de choisir leurs avantages sociaux en matière de santé et introduirait de nouveaux coûts que le trésor public ne peut pas se permettre.